

## Inscriptions en ligne

Du samedi 21 mars au dimanche 29 mars 2020 inclus <sup>(1)</sup>

(1) Passé ce délai, une majoration forfaitaire de 10€ vous sera facturé pour toute modification ou inscription tardive

ENFANTS CHALLANDAIS pour une journée de 8h						
	CAF ET MSA repas inclus					
	QF 0 à 500	QF 501 à 700	QF 701 à 900	QF 901 à 1100	QF 1101 à 1300	QF 1301 et +
J= 8h	6,24	8,48	10,56	16,80	19,52	22,24
Par heure	0,78	1,06	1,32	2,10	2,44	2,78

ENFANTS EXTERIEURS pour une journée de 8h						
	CAF ET MSA repas inclus					
	QF 0 à 500	QF 501 à 700	QF 701 à 900	QF 901 à 1100	QF 1101 à 1300	QF 1301 et +
J= 8h	12,32	14,56	16,64	22,88	25,60	28,32
Par heure	1,54	1,82	2,08	2,86	3,20	3,54

**Le Tarif** comprend le repas, le goûter de l'après-midi et les activités (une déduction du repas est possible uniquement pour raison de santé).

**Les frais de péricentre** sont facturés à la ½ heure au même tarif que les heures de centre. La réservation des heures de péricentre s'effectue en ligne. Le matin et le soir, les familles noteront les horaires d'arrivée et de départ de l'enfant sur la feuille d'émargement qui leur sera présentée. S'il y a des heures de péricentre complémentaires, une 2<sup>nd</sup>e facturation se fera après la fin du centre.

**Les frais de dossier** sont de 2,50 € par famille et par an.

**L'adhésion 2020** à Familles Rurales est **obligatoire** et est de 23,70 € (par famille et par an).

**Aide aux Familles Challandaises** ayant un Quotient Familial inférieur ou égal à 700 €. Nous vous invitons à prendre contact avec le CCAS (Mairie de Challans) au 02.51.49.72.62 pour obtenir votre "Passport Chall'en Vacances".

**L'accueil d'enfants porteurs de handicap** : Pour le bien-être de votre enfant handicapé, afin d'optimiser son intégration et vérifier la compatibilité de notre structure, un rendez-vous préalable est proposé entre la famille, le directeur du centre et le président pour valider l'inscription définitive.

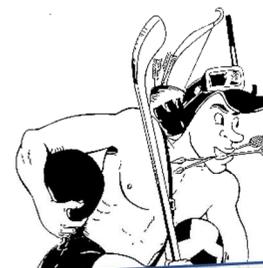
Pour toute question, merci de nous envoyer un mail à : [afrchallans@hotmail.fr](mailto:afrchallans@hotmail.fr)

Pour les 5 - 15 ans

"Les enfants et les jeunes se découvrent quand ils se mesurent à l'obstacle et au jeu."

Découvrez plus de 25 disciplines

Du mardi 14/04 au vendredi 24/04/2020



Sortie prévue  
A Tiffauges  
(jonglage, danses ...)

**NOUVEAU :**

**Inscriptions en ligne**

Réunion d'information le mercredi 18 mars 2020

à 19h00 au Club House de la Cailletière

# Le Centre Sportif Découverte des sports

Ouverture du Centre Sportif pour les Vacances de:  
Hiver, Printemps, Été et Automne



## Lieu d'accueil:

Club House – Complexe Sportif de la Cailletière – 85300 Challans

Utilisation de 2 terrains couverts, 1 gymnase, 1 terrain herbé et 1 piste de course.



## Horaires:

Ouverture de 09h00 (accueil jusqu'à 09h30) à 17h00

Possibilité de péricentre de 07h30 à 09h00 et de 17h00 à 19h00.

(A préciser lors des inscriptions)



## Notre équipe:

Une équipe dynamique et diplômée formée d'un directeur, d'animateurs, de stagiaires BAFA et de bénévoles.

### THÈME 2020:

« Les enfants et les jeunes se découvrent quand ils se mesurent à l'obstacle et au jeu »

### THÈME spécial Centre Sportif Printemps 2020:

« Le seigneur des Anneaux Olympiques »



## Activités:

Karting, gym, trampoline, course d'orientation, patinoire, NNE, randonnées, vélo (**casque obligatoire**), sports collectifs, Laser-game..., sortie à Tiffauges (jonglage et danse)

NB: Nous nous réservons toutes modifications du programme d'activités.

Avec le concours des Associations Sportives Locales, de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale de la Vendée, de la ville de Challans, du Conseil Départemental de la Vendée, de la MSA et la CAF.

## Modalités d'inscription

### Changement des modalités d'inscription à partir de mars 2020

A partir de cette session, les inscriptions se feront en ligne sur notre Portail Familles. Afin de mettre en place ce nouveau système d'inscription, nous organisons une **réunion d'information** le : **Mercredi 18 mars à 19h00** au ClubHouse de la Cailletière, rue de la Cailletière à Challans.

Cette réunion s'adresse à l'ensemble des familles qui utiliseront nos centres sur les périodes de vacances à venir (vacances de Printemps, Eté et Automne 2020).

Outre la démonstration de notre Portail Familles, nous vous dévoilerons le programme de nos camps pour l'été 2020.

### DOCUMENTS OBLIGATOIRES à apporter lors de cette réunion

Si votre enfant est venu en 2020	Si l'enfant est déjà venu en 2019	Si l'enfant vient pour la 1 <sup>ère</sup> fois
Venez à notre réunion d'information pour vous familiariser avec notre Portail Familles et recevoir vos codes d'accès pour vous inscrire en ligne.	Venez à notre réunion d'information avec : <input type="checkbox"/> Copie <b>obligatoire</b> du justificatif de quotient familial CAF ou MSA daté en 2020 <input type="checkbox"/> Copie des pages de vaccination du carnet de santé (si ajouts)	Venez à notre réunion d'information en ayant téléchargé tous les documents demandés sur notre site : <a href="http://www.afrchallans.com">www.afrchallans.com</a>
<input checked="" type="checkbox"/> <b>Votre RIB pour mettre en place le prélèvement automatique pour votre règlement.</b> Si vous souhaitez utiliser des Chèques-Vacances pour régler une partie du montant dû, merci de nous les confier en les déposant dans notre boîte aux lettres avec vos références après l'inscription en ligne.		

N'hésitez pas à venir nous rejoindre et nous apporter un peu de votre temps pour la joie de nos enfants et la pérennité de votre association.

Merci,

L'équipe organisatrice

ASSOCIATION FAMILLES RURALES CHALLANS

Club House de la Cailletière – Rue de la Cailletière – 85300 Challans

[afrchallans@hotmail.fr](mailto:afrchallans@hotmail.fr) – 07 87 44 30 16

[www.afrchallans.com](http://www.afrchallans.com)